

Neuf logements canadiens sur 10 étaient pourvus de ces éléments de confort en 1971; dans les localités rurales, cependant, les proportions étaient beaucoup moins élevées que les pourcentages pour l'ensemble du Canada. Dans les régions rurales des provinces des Prairies, par exemple, un logement sur trois n'avait pas encore l'eau courante ni de baignoire ou de douche, et près d'un logement sur deux n'avait pas de toilette avec chasse d'eau. Des proportions analogues se retrouvent dans les localités rurales de Terre-Neuve, et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest seulement un logement sur trois possédait ces installations (tableau 14.10).

**Estimations annuelles.** Le tableau 14.11 présente certaines statistiques sommaires découlant d'un sondage effectué par Statistique Canada en même temps que l'enquête sur la population active d'avril 1975. Environ 30,000 ménages, choisis par échantillonnage aréolaire, ont été retenus. Contrairement aux recensements décennaux, le sondage ne peut pas procurer de données pour les petites régions et localités, mais bon nombre des renseignements qui figurent au tableau 14.11 pour le Canada sont également disponibles pour des provinces et régions métropolitaines données. De plus, une enquête annuelle peut couvrir une gamme beaucoup plus vaste d'éléments de confort et d'équipement des ménages qu'un recensement général.

D'après le tableau 14.11, les télécouleurs chez les ménages canadiens ont augmenté plus que tout autre article d'équipement. Entre avril 1974 et avril 1975, le pourcentage des ménages ayant un télécouleur est passé de 44.5% à 53.4%, tandis que celui des ménages ayant un téléviseur noir et blanc est tombé de 73.3% à 67.8%. Plus de 40% des ménages avaient la télédistribution. La proportion des ménages possédant un lave-vaisselle automatique a augmenté de 2.3% pour atteindre 15.2%, tandis que celle des ménages ayant deux automobiles ou plus est passée de 21.6% à 23.0%.

En avril 1975, plus d'un ménage sur 10 avait une installation de climatisation: 620,000 ménages avaient un climatiseur de fenêtre et 212,000 une installation centrale de climatisation.

## Construction

14.4

### Valeur des travaux de construction

14.4.1

La statistique de la construction représente la valeur estimée de tous les travaux de construction et de réparation exécutés par les entrepreneurs, le personnel des services publics, les industries manufacturières, les sociétés minières et forestières ainsi que par les ministères et organismes publics, les particuliers qui construisent leur propre maison et d'autres personnes ou entreprises dont l'activité principale n'est pas la construction. Le tableau 14.12 donne la valeur des travaux de construction neuve et de réparation et le tableau 14.13 indique la valeur des travaux exécutés par des entrepreneurs et d'autres personnes au cours de la période 1971-75, les dépenses provisoires pour 1974 et les prévisions pour 1975. Le tableau 14.22 donne une estimation des dépenses totales relatives à chaque genre de construction pour lequel on dispose de statistiques.

Les principales statistiques de la construction pour 1973-75, par province et par catégorie de constructeurs (entrepreneurs, services publics, administrations publiques et autres), figurent au tableau 14.14. Les chiffres concernant l'ensemble du Canada sont relativement exacts, mais ceux de chaque province et de chaque catégorie de constructeurs ne sont qu'approximatifs. Toutes les estimations du coût des matériaux utilisés sont fondées sur les rapports entre ce poste et la valeur globale des travaux exécutés, établis d'après les enquêtes annuelles sur les travaux de construction exécutés par les entrepreneurs et autres personnes, et elles sont imputées à la valeur totale des travaux. Les estimations des effectifs sont établies sur la même base, mais elles tiennent compte également des propriétaires et associés actifs, ainsi que de leurs rémunérations. Le calcul des